



25-02-2021

Affouage 2021 : dépôt des dossiers du 1^{er} au 19 mars

L'état sanitaire en forêt communale de Besançon a conduit à l'exploitation d'arbres dépérissants et à la production importante de bois de qualité chauffage. Dans ce contexte, le conseil municipal a souhaité recourir à l'affouage afin de valoriser ce bois de chauffage et permettre aux bénéficiaires de satisfaire leurs besoins domestiques. Le prix est fixé à 20 euros le stère (bois abattu, débardé et déposé en bord de route), chaque lot étant composé d'environ 10 à 15 stères.

Les foyers intéressés peuvent s'inscrire du 1^{er} au 19 mars (une inscription par foyer bisontin) après avoir téléchargé et complété les pièces du dossier, disponibles sur le site de la Ville de Besançon.

Le dossier devra être accompagné :

- Du règlement d'affouage signé ;
- Des coordonnées du demandeur ;
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- D'une attestation de responsabilité civile ;
- D'un justificatif de détention des équipements de protection individuelle requis.

Le dépôt du dossier complet devra se faire avant le vendredi 19 mars :

- **A l'accueil de la Mairie de Besançon**
2 rue Mégevand, 25034 Besançon Cedex
- **Par courrier**
Ville de Besançon, Direction Biodiversité et Espaces Verts
2 rue Mégevand, 25034 Besançon Cedex

Le tirage au sort aura lieu le lundi 22 mars et l'approbation de la liste des affouagistes lors du Conseil municipal du mercredi 31 mars. La récupération du lot se fera quant à elle à partir du 19 avril, après avoir assisté à une réunion d'information.

Contacts

Fabienne BRAUCHLI

Adjointe en charge de la transition écologique, des espaces verts, de la biodiversité

Mail : fabienne.brauchli@besancon.fr

Samuel LELIEVRE - Directeur Biodiversité et Espaces verts

Tél. 03 81 41 53 14 / Mail : sandrine.crevoisier@besancon.fr

Contacts presse

Auriane CALVÉS

Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23

06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr

cecile.prudhomme@besancon.fr